



Je paie le double de ce que je devrais payer depuis des années :

Par **monsieur orange**, le **31/05/2012** à **09:18**

Bonjour,

je suis assuré au tiers depuis des années, pour un renault trafic de 2006, qui a aujourd'hui 190000 km

je paie 130 euros par mois

sur les conseils de mes amis, qui me disent que c'est anormalement élevé, j'ai fait faire un devis par mon assurance actuelle, sous un faux nom, mais en respectant tous les paramètres de mon contrat actuel :

on me propose de m'assurer pour 75 euros par mois ! même véhicule, même usage, même adresse, même mois de permis, même bonus, etc

et pas d'ancienneté chez eux !

j'en déduis que je paie $130 - 75 = 55$ euros de trop par mois, depuis des années

de plus, avant de passer au tiers, j'étais assuré tous risques chez eux : 200 euros par mois environ !!! je n'ose imaginer l'écart en tentant la même expérience...

Ai-je un recours pour me faire rembourser cette différence? puis je les attaquer? est ce que

ça vaut le coup ?

merci d'avance

Monsieur Orange